



REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

DU PROJET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE D'URGENCE EN GUINEE(PPAU/AEFPF-GUINEE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SERVICE DE CONSULTANT INDIVIDUEL

AMI /N°6/ PPAU/AEFPF-GUINEE /2024

RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT ANNUEL DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET PPAU POUR LES EXERCICES 2023 ET 2024

SECTEUR : AGRICULTURE

N° d'identification du projet : P-GN-A00-009

N° du Prêt : 2100150043343

N° du Don : 2100155042118

Date de l'avis : 25 Mars 2024

Financement : Banque Africaine de Développement

Le Gouvernement de la République de Guinée a sollicité et obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD/BAD) sous forme de dons et prêts pour couvrir en partie le coût du Projet de Production Alimentaire d'Urgence en Guinée (PPAU/AEFPF-GUINEE). Le programme s'exécute sur une période de dix-huit (18) mois allant du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2024 et s'étendra sur l'ensemble du territoire national. Conformément aux exigences du Système de Sauvegarde Intégré de la BAD et à l'engagement dans l'Accord de financement du projet, le PPAU/AEFPF-GUINEE a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don et prêt pour financer le « **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR AUDIT ANNUEL DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET PPAU EXERCICES 2023 ET 2024** ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation de l'audit de performance environnementale et sociale du PPAU.

Objectifs

L'audit de performance environnementale et sociale a pour objectif :

- d'évaluer la performance et le niveau de conformité du projet aux exigences E&S applicables.
- D'évaluer le degré de conformité avec les dispositions de l'accord de financement, y compris les législations, réglementations et procédures

- nationales, les exigences environnementales et sociales de la Banque et les bonnes pratiques industrielles internationales (BPII) du secteur du projet ;
- d'évaluer la performance de l'équipe du projet ainsi que celle de l'effectivité de l'appui apporté par la Banque ;
 - D'identifier la non-conformité, les bonnes pratiques et les lacunes, et recommandera des mesures correctives.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à travers l'UGP invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant leur qualifications, expérience et capacité technique à pouvoir exécuter lesdits services notamment : diplôme, curriculum vitae comprenant les références relatives à l'exécution des contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans des conditions semblables et, attestations de services effectués délivrés par le client.

Durée de la mission

La durée de la mission est de 45 jours calendaire et elle débutera au plus tard en 15 mai 2024

L'autorité contractante se réserve le droit de procéder par tout moyen à la vérification de la véracité des informations fournies par le candidat. Toutes fausse déclaration entraîne le rejet systématique de la candidature.

QUALIFICATION ET EXPERTISE REQUISE

Le consultant sélectionné doit répondre aux exigences minimales suivantes :

- Être titulaire au moins d'un diplôme Bac+5 en sciences environnementales ou dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale ou un diplôme équivalent ;
- Avoir au moins une expérience professionnelle de dix (10) ans en audit environnemental et social, l'évaluation environnementale et sociale, des EIES, PGES et PAR pour les programmes et projets similaires et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement ;
- Avoir au moins trois (03) missions d'audit environnemental et social sur les projets financés par les partenaires techniques et financiers ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission d'audit environnemental et social sur des projets notamment dans le domaine agricole, rural financés par la Banque Africaine de Développement ;
- Avoir une bonne connaissance suffisante des directives et des exigences de la SSI de la BAD prouvée par la réalisation d'une mission justifiée dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES, PAR de projets financés par la Banque Africaine de Développement ;

- Avoir une bonne connaissance avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegarde environnementale et sociale justifiée par la réalisation d'une mission d'audit ou d'une expérience professionnelle dans les domaines de l'évaluation ou l'audit ou la surveillance environnementale et sociale sur un projet ;
- Avoir un esprit d'équipe, une forte capacité de rédaction et le sens de l'innovation et d'adaptation ;
- Une expérience de la Guinée serait un avantage supplémentaire.

Les consultants seront évalués sur la base des critères et sous critères d'évaluation ci-après :

N°	Désignations	Notations
1	Qualifications	20 points
1.1	Bac+5 en sciences environnementales ou dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale ou un diplôme équivalent	15 points
1.2	Diplôme inférieur à BAC + 5	0 point
1.3	Diplôme ou certificat supplémentaire spécifique aux sciences environnementales : 5 points soit 2,5 points par diplôme supplémentaire	5 points
2	Expériences générales	30points
2.1	Avoir au moins une expérience professionnelle de dix (10) ans en audit environnemental et social, l'évaluation environnementale et sociale, des EIES, PGES et PAR pour les programmes et projets similaires et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement	20points
2.2	Plus de dix (10) ans expérience professionnelle en audit environnemental et social, l'évaluation environnementale et sociale des EIES, PGES et PAR pour les programmes et projets similaires et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement	10 points soit 2 points/année supplémentaire maxi 5
2.3	Moins de dix (10) ans d'expérience professionnelle en audit environnemental et social, l'évaluation environnementale et sociale, des EIES, PGES et PAR pour les programmes et	0 point

	projets similaires et, dans la gestion et la surveillance de l'environnement	
3	Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	40 points
3.1	Avoir au moins trois (03) missions d'audit de conformité environnementale et sociale sur les projets financés par les partenaires techniques et financiers	20 points
3.2	Avoir réalisé plus de trois (03) missions d'audit de conformité environnementale et sociale sur les projets financés par les partenaires techniques et financiers	10 points (05 points /mission supplémentaire
3.3	Avoir réalisé au moins une (01) mission d'audit environnemental et social sur des projets notamment dans le domaine agricole, rural financés par la Banque Africaine de Développement	10 points
4	Autres Connaissances	10 points
4.1	Avoir une bonne connaissance suffisante des directives et des exigences de la SSI de la BAD prouvée par la réalisation d'une mission justifiée dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES, PAR de projets financés par la Banque Africaine de Développement	06 points soit 03 points par mission prouvée
4.2	Avoir une bonne connaissance avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegarde environnementale et sociale justifiée par la réalisation d'une mission d'audit ou d'une expérience professionnelle dans les domaines de l'évaluation ou l'audit ou la surveillance	4 points
	Total	100

Seuls les consultants qui ont obtenu 75 points ou plus seront éligibles en vue d'accomplir cette mission.

La durée d'intervention du Consultant est de 45 jours calendaire, la mission se déroulera du 15 Mai au 30 juin 2024.

Le consultant ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le consultant ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalués pour le critère 3.2 sera sélectionné, à défaut d'être départagé par ce critère, le sous critère 3.3 sera utilisé pour les départager.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux cadres passation de marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Africaine de Développement Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Les Consultants individuels seront classés suivant leur qualification sur la base des références fournies et jugées acceptables en vue de retenir le plus qualifié. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection des Consultants Individuels.

La candidature manifestée par un candidat n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Siège de la Coordination du projet, sis au Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal No2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99.
E-mail : scamara2@magel.gov.gn, soulcam418@gmail.com
batigou@yahoo.fr: du lundi au vendredi de 09heures à 16 heures.

Les candidats devront faire parvenir leur offre par voie électronique aux adresses ci-dessus ou en version papier en deux (02) exemplaires à la Coordination du Projet, sis au **Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal N°2 en face de l'Immeuble Séta Motors Conakry République de Guinée Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46** : au plus tard le **12 Avril 2024** sous pli fermé portant la mention « **Candidature pour le RECRUTEMENT D'un CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT ANNUEL DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE D'URGENCE EN GUINEE(PPAU/AEFPF-GUINEE)**».

Le Coordinateur du Projet PPAU



Atigou BALDE